

***Cartographie des structures dédiées aux enfants
handicapés en Auvergne : points de vue, regards, besoins
identifiés, perspectives***

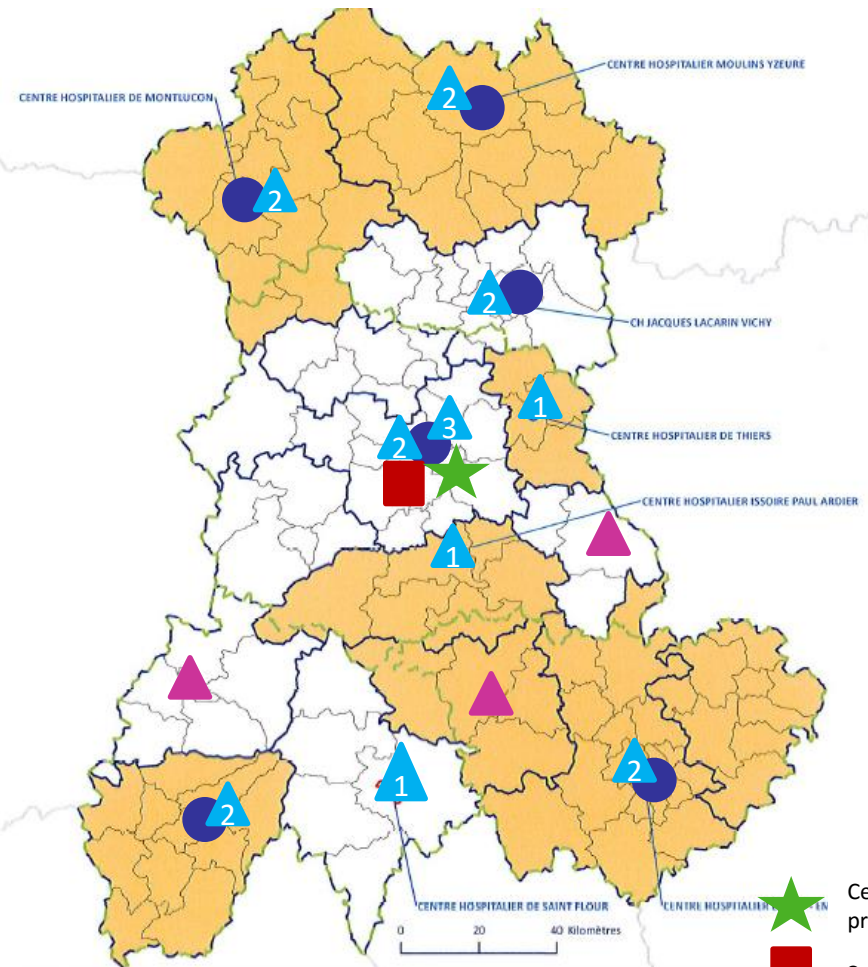
*Dr Masblanc Jocelyne, Médecin ARS Auvergne
Dr Pontier Bénédicte, Médecin MPR*

***Journée R4P en Auvergne
13 novembre 2015 – Clermont Ferrand***



Structures Sanitaires

maternité, diagnostic prénatal, services de pédiatrie, SSR pédiatrie.



10 maternités en Auvergne (1 de niveau 3)

13 500 naissances (2013-Insee)

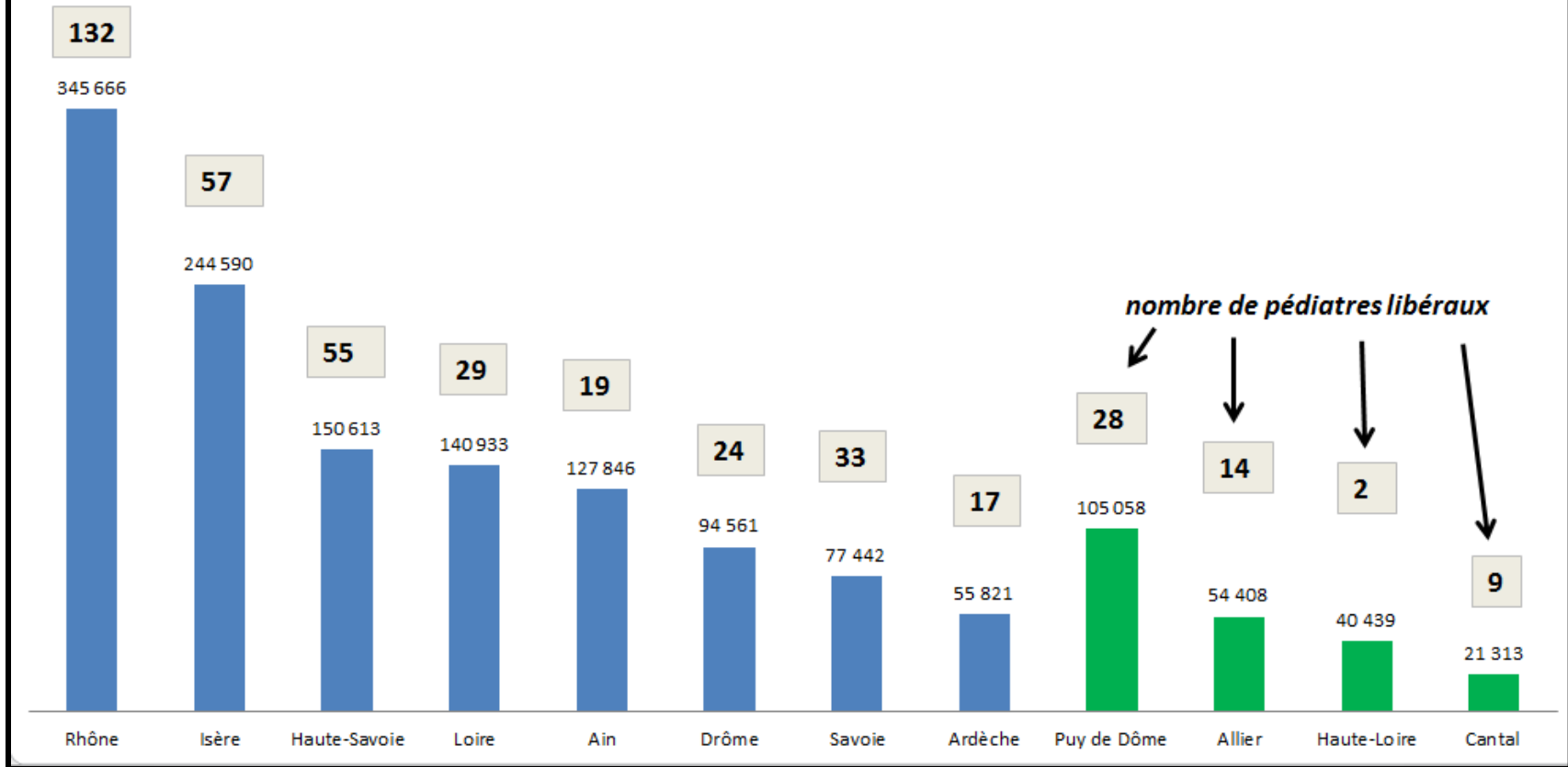
45 maternités en Rhône-Alpes (5 de niveau 3)

82 000 naissances (2013-Insee)

 Territoires avec une offre en pédiatrie insuffisante

-  Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal
-  Centre Médical de Romagnat (SSR)
-  Centres Périnataux de Proximité
-  Maternité niveau 1-2-3
-  Service de pédiatrie (CH ou CHU)

Nombre d'enfants de moins de 15 ans (au 1er janvier 2014 - Insee)



- Développement du **réseau périnatal**– réseau hospitalier et ville-hôpital



- Juillet 2015 : actualisation et à l'harmonisation des missions des réseaux de santé en périnatalité dans un cadre régional (*instruction ARS du 3 juillet 2015*)
- Améliorer la qualité de prise en charge des femmes enceintes et de leurs enfants.
- Actions de formation et d'organisation de la prise en charge des enfants.

En Rhône-Alpes

: 4 réseaux de santé
périnatal

- **Dépistage de la surdité néonatale**

- Coordination du dépistage de la surdité néonatale par l'A.R.D.E.M.M.E. Auvergne, avec missions d'information et d'orientation des enfants et parents, et de recueil des résultats (*obligatoire depuis avril 2012*).
- Réalisé dans 11 centres hospitaliers.

Centre médical Infantile de ROMAGNAT

Soutien financier de l'ARS

- **DAF dotation de fonctionnement**

12 671 207 € /an

- **Crédits non reconductibles CNR**

1 579 070 € sur 2010-2015

Pour

- le financement supplémentaire de molécules onéreuses
- formation du personnel
- Travaux
- Apurement du déficit

- **Crédits pérennes 332 800 € sur 2010-2015**

- accompagnement pour la réorganisation sur 1 seul site (Fermeture de Puy Giroux), soutien investissement
- Renforcement du personnel (2,7 ETP IDE + 1ETP kiné)



Etablissements médicosociaux pour enfants handicapés : taux d'équipement auvergnat

Taux équipement en établissements pour enfants handicapés (sauf SESSAD)

Auvergne 7,8 places / 1000 jeunes de moins de 20 ans

France 6,6 places

Taux équipement en SESSAD pour enfants handicapés

Auvergne : 4,1 places / 1000 jeunes de moins de 20 ans

France : 2,9 places

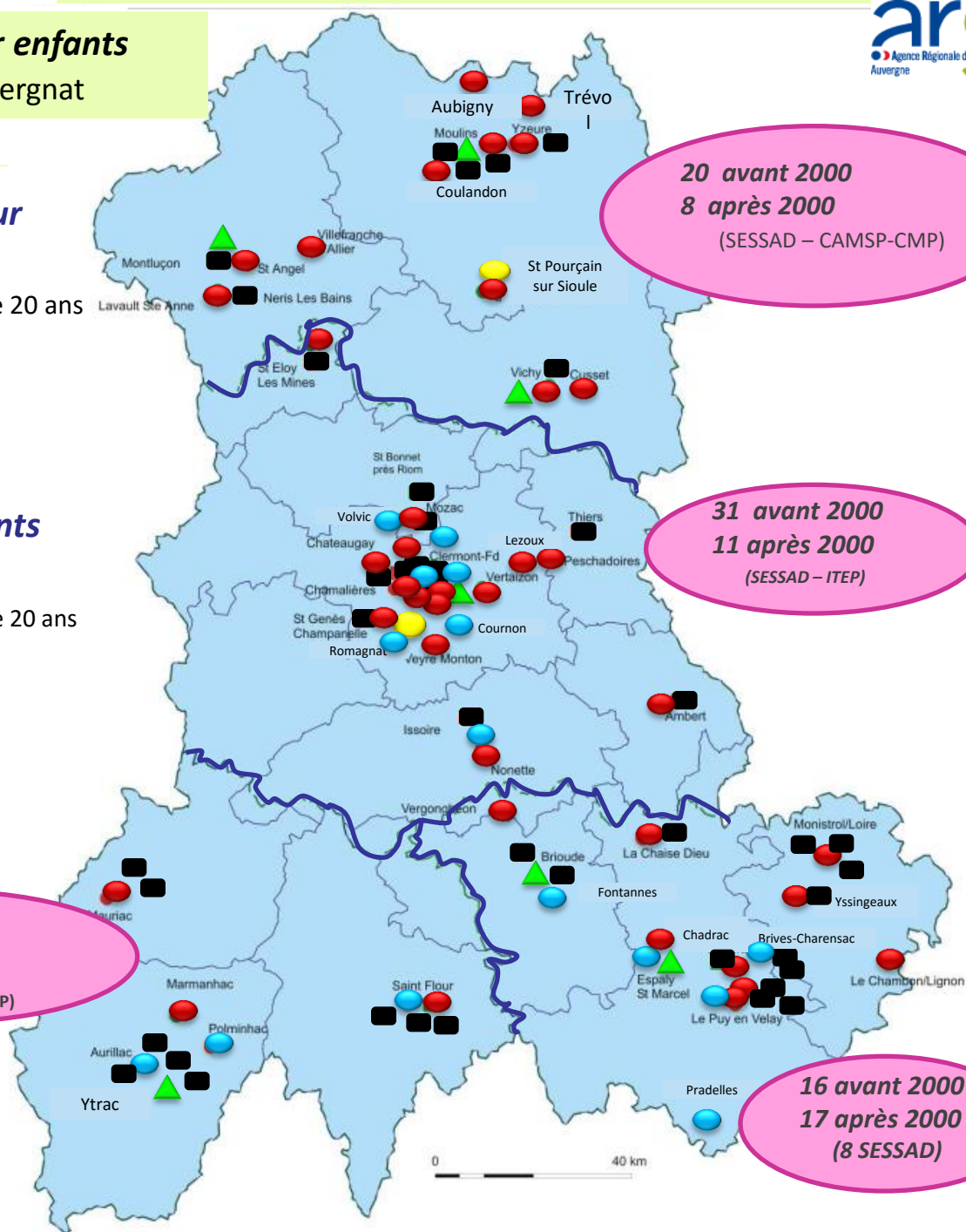
■ SESSAD – SSED – Safed...

● Hébergement (IME – foyers)

▲ CAMSP

● Hébergement : institut d'éducation motrice

● Hébergement : ITEP (semi-internat, famille accueil)



Exemple de financement des structures du CANTAL

Financement habituel des structures médicosociales :

80% ARS et 20% département

Focus particulier

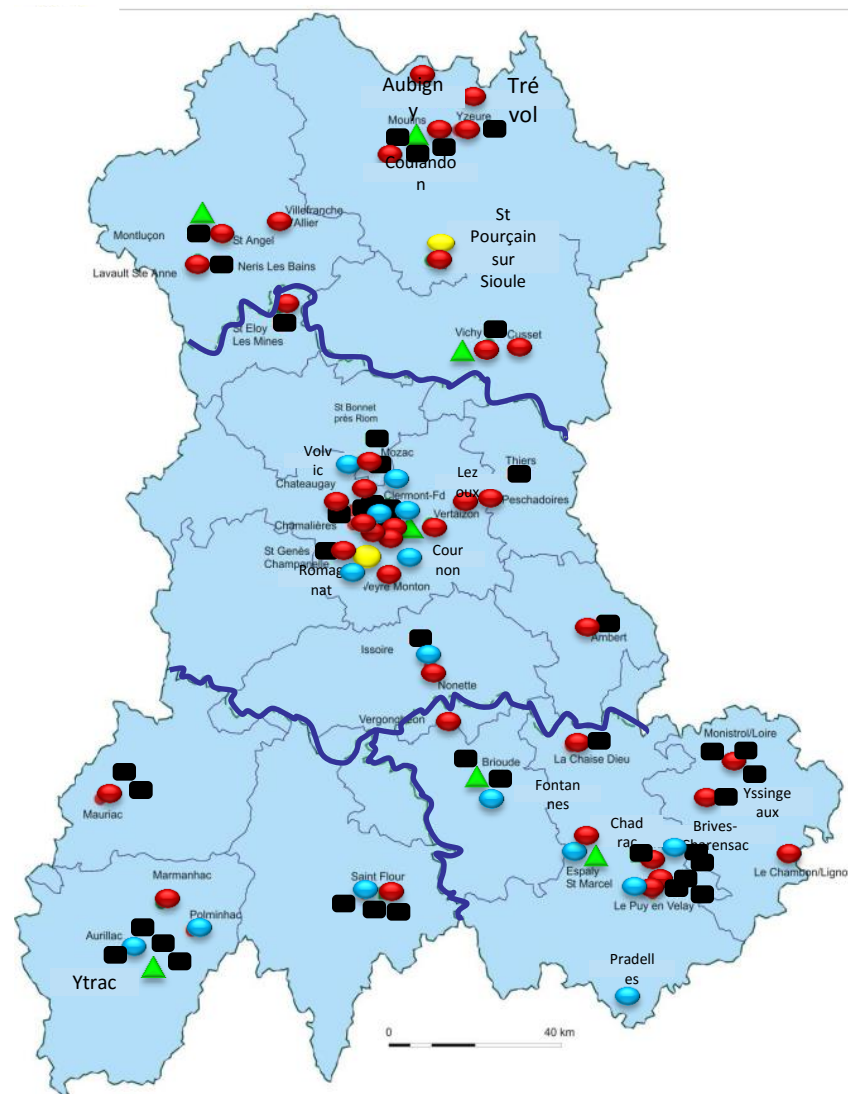


2015	Dotation globale	CNR
CMPP	647 033 €	8800 €
ITEP (1/3)	3 079 000 €	
CAMSP	358 855 €	
SESSAD Aurillac + Mauriac + St Flour + Marmanhac	2 512 575 €	
IME de Mauriac+ St Flour + Marmanhac	7 153 000 €	
Institut enfants sourds d'aurillac	270 832 €	
Institut des enfants sourds et troubles du langage	267 669 €	
TOTAL	> 14 288 964 €	

« **Maison pour apprendre** » à Mauriac : établissement expérimental pour 5 ans pour les troubles cognitifs des enfants (+ soutien scolaire après la classe) → **105 470 € (50% ARS) et 50% département**

62 arrêtés d'autorisation modifiés pour les 74 structures en août 2015

- **Régularisation ou évolution des agréments** : population, âge, modes d'accueil.
- **Extension de capacités** par financement nouveau ou redéploiement : internat IME → SESSAD.
- **Evolution du mode d'accueil** :
 - Renforcement des places en milieu ordinaire : + 85 places SESSAD
 - Augmentation places semi-internat : + 142 places
- **Requalification des places** pour répondre aux besoins des enfants présentant *une « déficience intellectuelle avec troubles associés » et des troubles spécifiques des apprentissages* (dysphasie, dyslexie et dysgraphie)



Equipe relais "Handicaps Rares"

dispositif commun ARS auvergne et Rhône-Alpes - Avril 2015

Schéma national « handicaps rares » 2009-2013

- Handicap rare ? *rareté des publics et des expertises requises, combinaisons des déficiences – déficiences visuelle / auditive / épilepsies sévères.*
- projet porté par l'association PEP69 (déficience visuelle-Villeurbanne)
- enjeu organisationnel pour une logique de parcours :
technicité de l'offre de soins, à proximité du public, coordination acteurs S et MS, lien renforcé avec les 4 centres nationaux ressources Handicaps rares (CNRHR);



- 2 projets de plates formes en cours de « montage » avec
 - CRDV Centre de Rééducation pour Déficients Visuels de Clermont-Ferrand
 - Institut pour jeunes Aveugles d'Yzeure

3^{ème} plan autisme 2013-2017

Actions majeures inscrites au plan régional de l'ARS, **gouvernance et organisation par le CRA Auvergne** :

- Dispositif régional de formation

- Le déploiement des unités d'enseignement section maternelle autisme (et TED) se poursuit :

- 1 ouverte en 2014 dans le Cantal à Ytrac
- 1 deuxième à Moulins en 2015 : 7 places
- deux à venir en 2016 (1 dans la Haute-Loire et 1 dans le Puy de Dôme)

(1 120 000 €)

- Equipes mobiles enfance

- ENFANT : Association les Liserons *(506 684 €)*
- ADULTE : ADAPEI 63



- La poursuite du développement des réponses de proximité et permettant un maintien en milieu ordinaire de vie (SESSAD – 11 places - 322 130 €) + soutien des CAMSP
- Unités de diagnostic et d'évaluation (labellisation ARS)

Dispositif ITEP - Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique



- **Dispositif ITEP** : inscription dans un programme national, évaluation nationale est prévue en 2017.
- Plusieurs Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) de l'Auvergne ont engagé des réformes et une réorganisation de leurs structures dont l'inclusion en milieu ordinaire est un axe principal.
- Ils ont pour vocation d'accueillir des enfants ou des adolescents présentant des troubles du comportement importants, sans pathologie psychotique, ni déficience intellectuelle.

Objectifs « dispositif ITEP »

→ Priorité au milieu scolaire
 → Intervention multimodale, personnalisée, intégrative...
 → Progresser sur l'évaluation et la connaissance des besoins de ces jeunes / améliorer la qualité des accompagnements de ces jeunes.

département	Nombre ITEP
Allier	1
Cantal	3
Haute Loire	6
Puy de dôme	4

Merci de votre attention

4. CHAQUE ENFANT DOIT ÊTRE
CORRECTEMENT NOURRI ET SOIGNÉ

